



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne et de le retourner par mail à policemunicipale@crosne.fr ou de l'imprimer et de vous rendre au poste de police municipale, avenue Jean Jaurès à Crosne.

ATTENTION :

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez la police municipale de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile* :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* : à* :	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*

Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :

Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE

Type de résidence* : Maison J'autorise la Police municipale à pénétrer dans mon jardin* Non Oui
 Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes* :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :

Existence d'un dispositif d'alarme*
 Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

Présence d'un véhicule visible dans la propriété*
 Non Oui Marque : Type :
Immatriculation :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE

Nom* : Prénom* :
Code postal* : Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES

Votre lieu de vacances : code postal : Ville :

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?
 Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :

Autres renseignements :
(à préciser si besoin)

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la Police municipale de Crosne pour assurer la surveillance de votre résidence pendant votre absence. La Police municipale de Crosne en est seule destinataire. Ces données sont conservées pendant 2 ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à policemunicipale@crosne.fr

*Mentions obligatoires

Date : Signature :